



La feuille *villiatoirne*

Journal Municipal - Commune de Villié-Morgon ♦ octobre 2012 - Numéro 14

**Le nouveau stade est en service
A vos marques.... Prêts...**

SOMMAIRE

Editorial	2
Informations municipales	2
Musicales	7
Fleurissement	8
Associations	10
Sports	12
Les brèves du Conseil	14
Agenda, Etat civil	16

Editorial

Depuis la dernière feuille Villiatonne, nous avons dû travailler dans de nombreuses directions pour donner un avenir et un élan à notre commune.

Après aménagement, le plateau sportif du haut, entre le collège et la salle des sports, a été mis à disposition en temps et en heure, à la veille de la rentrée scolaire. Quant au terrain de foot avec son revêtement synthétique, après un début de travaux retardé par les intempéries, il a été disponible le 12 octobre. Aujourd'hui, les travaux des 2 plateaux, ainsi que les places de stationnement avenue J.B. Sornay sont terminés, quant aux trottoirs de cette avenue ils seront refaits avant l'hiver.

Maintenant ce sont les travaux de la bibliothèque du centre bourg qui commencent. Quelques habitudes vont être bouleversées, en particulier les stationnements tolérés au centre du village qui ne le seront plus pendant la période des travaux pour raisons de sécurité. Vous trouverez sur place les informations nécessaires.

Un des moments les plus importants de cette fin d'été, a été la

rentrée des classes. En primaire, elle a été chamboulée du fait de l'annulation de l'ouverture d'une classe le jour même de la rentrée. Un seul élève manquant avait suffi pour cette annulation. Fort heureusement la mobilisation des parents d'élèves a interpellé l'inspecteur d'académie, qui, bonne nouvelle, a annoncé que la fermeture n'aurait pas lieu pour cette année.

Je remercie tous ceux qui, dans le village, membres ou non de la municipalité, œuvrent à l'essor de notre commune, et répondent aux exigences de notre avenir économique et environnemental ainsi qu'aux besoins des habitants.

Beaucoup de projets sont encore en perspective, entre autre la requalification des espaces, des bâtiments, la réfection des voiries, et tout cela dans une démarche d'amélioration permettant un cadre de vie agréable. A ce sujet, mais aussi pour l'ensemble du travail qu'il réalise, je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal.

Pierre SAVOYE, Maire



Le nouveau stade en pelouse synthétique et sa piste d'athlétisme

Finances et Gestion

Je voudrais tout d'abord revenir sur les chiffres des budgets 2011 et 2012 qui se sont affinés depuis la parution de la dernière feuille villiatonne, puisque nous n'avons pu le faire en juin.

Pour le budget communal, les comptes administratifs 2011 sont

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 586 850.91 €	386 412.89 €
Dépenses	1 135 765.53 €	650 899.75 €
Excédent antérieur reporté	63 150.00 €	277 058.34 €
Restes à réaliser recettes		426 000.00€
Restes à réaliser dépenses		426 000.00 €
RESULTATS	+ 514 235.38 €	+ 12 571.48 €

arrêtés comme suit :

Concernant le budget primitif 2012 de la commune

il s'équilibrera comme suit :

- Fonctionnement dépenses et recettes	1 355 350.00 €
- Investissement dépenses et recettes	1 793 500.00 €

L'investissement de l'année 2012 comprend :

- Remboursement du capital des emprunts
- Aménagement d'un parking en dessous de la poste
- Acquisition de matériel urbain,
- Construction d'une bibliothèque
- Aménagement des installations sportives du collège

- Acquisition de bâtiment

Taux d'imposition 2012

Les taux d'imposition communaux 2012 des TROIS taxes s'établissent comme suit :

TAXE D'HABITATION	16.51%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	14.75%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	22.02 %

Pour le reste les choses suivent leur cours, l'aménagement du plateau sportif est terminé mis à part les vestiaires, le parking entre la poste et la salle des sports est également terminé et la construction de la future bibliothèque a débuté le 15 octobre. Suite aux consultations d'entreprises la construction est confiée aux entreprises suivantes :

TERRASSEMENT MACONNERIE FACADES : entreprises PORRECA et REMUET pour le terrassement

ETANCHEITE TERRASSE : entreprise SOPREMA

CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE : entreprise HORN

MENUISERIES EXTERIEURES METALLERIE : entreprise TETE

MENUISERIES INTERIEURES : entreprise LCA

PLATRERIE – ISOLATION – PEINTURE : entreprise AUBONNET

CARRELAGE – FAIENCE : entreprise BERTHELIER

PLOMBERIE SANITAIRE ISOLATION : entreprise GALLAND

ELECTRICITE COURANT FORT ET FAIBLE CHAUFFAGE : entreprise SEB

VOIRIE ET AMENAGEMENTS PAYSAGES : entreprise SOCAFL.

Quelques désagréments au niveau de la circulation du centre bourg sont à craindre. Nous tenons à nous en excuser par avance d'autant que cela devrait durer environ 6 à 7 mois.

A noter quelques modifications au niveau du parc locatif : nous avons un appartement libre à louer, un 2 pièces rue Pasteur.

Espérant répondre à vos attentes, nous vous souhaitons bonne lecture .

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Le nouveau plateau multisports







La Communauté de communes s'engage à la rénovation de l'habitat privé

La Communauté de Communes de la Région de Beaujeu (CCRB) a décidé - à travers son Programme Local de l'Habitat (PLH) - d'améliorer l'habitat des ménages modestes et de favoriser les économies d'énergie.

Dans le cadre d'un Protocole territorial d'aide à la rénovation thermique des logements privés, la Communauté a instauré une **aide financière** à destination des ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de la performance énergétique, **soit 500 € par logement**.

Cette prime est conditionnée à la réalisation d'un gain énergétique d'au moins 25% après travaux.

D'autres aides financières attribuées sous conditions peuvent aussi être sollicitées par l'ANAH ou l'Etat pour les propriétaires occupants ou les propriétaires de logements locatifs.

Ces subventions sont conditionnées à la réalisation d'un diagnostic du logement pour évaluer soit sa performance énergétique, soit son niveau de dégradation. Les rapports d'évaluation (grille de dégradation, évaluation

énergétique) sont pris en charge financièrement par la CCRB et sont réalisés par le PACT du Rhône.

Si vous êtes intéressés, la Communauté organise des permanences conseils, libres d'accès, tous les 3èmes mercredis du mois.

Ces permanences sont assurées par deux associations : le Pact du Rhône pour une information générale sur l'habitat et Hespul pour des conseils en énergie (présent uniquement le matin).

Ces conseillers vous recevront en deux lieux :

**au siège de la CCRB, de 10H à 12H,
à la Mairie de Fleurie, de 14H à 16H**

Planning des permanences de 2013 : 16 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai, 19 juin, 17 juillet, 18 septembre, 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre.

Personne à contacter à la CCRB :

Carole BERNARDI, chargée de mission Aménagement du territoire,

Tél Accueil : 04 74 04 89 94

Courriel : ccrb.sig@orange.fr

Assainissement

La commune de Villié Morgon vient de signer un contrat avec la société SAUR pour gérer l'assainissement non collectif.

Toutes les maisons non branchées au tout à l'égout devront être contrôlées par cette société, en conformité avec la demande de l'Etat, et ce d'ici fin 2012.

Après une demande de rendez-vous faite par le prestataire, un technicien viendra vous rendre visite afin de contrôler l'état de votre installation. Un diagnostic sera établi afin d'améliorer la filière assainissement si cela s'avère nécessaire. Merci de réserver un bon accueil au (à) technicien(ne).

Pour la commission urbanisme, Thierry LAMURE

Personnel communal

Patricia BRESSON, ATSEM à l'Ecole Maternelle, classe petite section, nous a quittés début Août. Elle a été remplacée par Marion LAMARCHE.

Suite à l'ouverture d'une 6ème classe en Ecole Primaire, nous avons créé un nouveau poste pour la cantine, à savoir la surveillance et l'aide aux repas. Ce service est assuré par Sylviane COURTOIS.

La Commission Personnel :

*Françoise BOULAND, Ghislaine DEPARDON
et Christophe RINGUET.*



Un job d'été pour Valentin

Chaque été, après appel à candidature un jeune vient aider les employés communaux.

En juillet c'était un jeune de Dracé, et en août ce fut Valentin Bouland, de Villié-Morgon. Il a répondu pour vous à nos questions.

- Valentin est-ce ton 1er travail ?
- Oui, car j'ai eu 18 ans en 2012 et je suis très content de l'accomplir dans ma commune.
- En quoi consiste-t-il ?
- Je participe à toutes les tâches que Pascal, Bernard et Frédéric accomplissent quotidiennement : balayer les rues du village, nettoyer les cabinets, tondre les pelouses, arroser et entretenir les massifs, nettoyer et nourrir les animaux, ratisser les allées du parc, réparer tout ce qui est abîmé suite aux incivilités. C'est beaucoup de travail mais il est très varié et j'ai une autre vision de leurs travaux et de leurs compétences dans plusieurs domaines, il faut être polyvalent. J'apprécie la bonne ambiance de l'équipe.
- Poseras-tu ta candidature pour l'été 2013 ?
- Peut-être, mais j'aimerais que d'autres jeunes aient l'occasion de découvrir ce travail. Entretenir son village c'est très valorisant, car une commune bien entretenue ça se mérite et le contact humain avec les habitants est enrichissant.

Merci Valentin d'avoir répondu à mes questions et bonne continuation dans tes études.

Pour la commission environnement : Suzette Loron



L'année dernière, au moment de rédiger notre information, nous étions en attente de la décision de l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) sur notre candidature à la création d'une E.S.A. (Equipe Spécialisée Alzheimer).

L'année 2012 nous a apporté une réponse positive en confiant ce service au SSIAD de l'A.I.A.S.A.D. sur les cantons de BEAUJEU, MONSOLS, LAMURE et 8 communes du canton de BELLEVILLE.

C'est sur ordonnance médicale de médecins spécialisés ou du médecin traitant que l'infirmière coordinatrice et les professionnels agréés prendront contact avec la personne concernée et son entourage pour mettre en place des interventions (15 séances d'environ 1 heure chaque année avec au moins une séance par semaine) Il ne s'agira pas de se substituer aux médecins qui restent seuls compétents pour la prescription de médicaments, mais d'aider le patient à maintenir ou améliorer son autonomie à domicile et à accompagner son (ou ses) aidant (s) dans les actes de la vie quotidienne.

L'E.S.A. deviendra progressivement opérationnelle au cours du mois de novembre 2012.

Un travail de réflexion, mené il y a quelques années autour des projets d'Etablissement et de Services, doit être remis à jour en parallèle avec notre démarche « QUALITE » et doit examiner plusieurs points importants : - la prévention des risques - les actions en faveur de l'autonomie et de la qualité de vie - la coordination avec les usagers et les aidants et entre les services de l'Association (professionnels et bénévoles) – la coordination entre les professionnels extérieurs (Médecin – Infirmier(e) – Kinésithérapeute – Pédicure ...) Cette réflexion sera menée avec des représentants du Conseil d'Administration et du personnel.

D'autre part, 2013 est l'année du renouvellement de notre certification « QUALITE » auquel nous travaillons en permanence.

Le Conseil d'Administration, le personnel administratif et le personnel de terrain sont tous fortement impliqués dans tout ce qui peut et doit satisfaire au mieux vos besoins.

Chorale in Vino musica



REPÉTITIONS INTENSES POUR LES CONCERTS DES 1er et 2 DECEMBRE

Les choristes ont repris depuis début septembre les répétitions hebdomadaires. Chants, mise en scène sont étudiés chaque mardi pour donner un spectacle de qualité, comme chaque année. Nous nous retrouverons à la salle des fêtes du village.

Notez également la participation de notre ensemble les 15 et 16 décembre salle Philibert Bulliat (salle des sports) pour ac-

compagner les musiciens d'harmonies de nos communes proches, au profit des restos du cœur.

Divers autres manifestations et déplacements sont déjà prévus pour 2013. Nous vous en reparlerons en temps voulu.

Dès à présent retenez les dates de fin d'année. Réservez vos places auprès des choristes.

A vos agendas :

**le 15 décembre à 20h00 et
le 16 décembre 2012 à 15h30**

auront lieu , à Villié Morgon

deux concerts

au profit des Restos du Cœur.

Ces concerts réuniront 70 musiciens accompagnés de choristes, chanteurs, et violons.

Une première partie classique avec Strauss, Berlioz, Puccini...

et une seconde plus populaire avec Starmania, Phil Collins, Johnny Halliday, Florent Pagny... devraient contenter tous les mélomanes.

Les répétitions ont commencé depuis le mois d'avril 2012 dans une ambiance conviviale et les musiciens volontaires comptent sur votre présence pour assister à ces représentations dont le bénéfice ira aux Restos du Cœur.

Un point renseignement sera installé en Mairie afin de savoir où retirer vos entrées.

Nous espérons vous retrouver très nombreux à ces concerts !

Ce projet est à l'initiative de Thierry Lamure et des harmonies de Fleurie et Villié-Morgon, sous couvert de la responsabilité des Restos du Cœur de Lyon.





Après un début de saison aux conditions climatiques pas toujours favorables au développement des fleurs, surtout début juillet, vient l'heure du bilan avec le passage des différents jurys.

Tout d'abord ce fut le jury d'arrondissement de Villefranche qui vient nous visiter chaque année depuis 2008 mais, quelques jours après, nous recevions pour la 1ère fois le jury régional qui était composé de professionnels et d'élus de la région Rhône Alpes. Ce jury examina l'ensemble des éléments qui contribuera peut être à l'obtention de la 1ère fleur pour Villié-Morgon. L'inspection fut minutieuse : choix des végétaux, variétés, état sanitaire des arbres, mobilier, harmonie et intégration à la notion de développement durable, notamment en ce qui concerne l'économie de l'eau – l'eau d'arrosage provient du puits de l'école- ce qui est un bon point. Puis ce fut le tour du jury départemental du Rhône avec le directeur Maurice Pouilly accompagné de différents techniciens qui se sont intéressés au patri-

moine foncier : le caveau, l'église, le chemin de croix.

Tous ces différents jurys vont délibérer et attribuer les récompenses mais la décision ne sera connue que début novembre.

Comme vous pouvez le constater la période estivale n'est pas de tout repos pour la commission environnement et fleurissement.

Merci aux employés municipaux pour l'entretien du parc et de la commune en général. Merci tout particulièrement aux bénévoles qui nous aident pour la plantation et pour l'entretien des massifs tout au long de la période estivale (enlever les fleurs fanées, poser des tuteurs etc) Si votre emploi du temps vous le permet n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus pour ce travail agréable.

***Pour la commission environnement et fleurissement
Suzette Loron***



Concours des maisons fleuries

Le 8 août nos voisins de Chiroubles, Quincié et Odenas accompagnés de Suzette, Eliane et Bernard ont parcouru le village pour noter les commerces et maisons participant au concours du fleurissement communal.

Sur le podium :

1er : Mme Guérin et Mr Bricage, 2ième Mme et Mr Donzel, 3ième Mme et Mr Desmules. Bravo

Suivent :

4ième Mme et Mr Pocchi

5ième Mme Loron et Mr Bonnat

6ième Mme et Mr Merle

7ième Mme et Mr Foillard Régis

8ième Mme et Mr Chavy Daniel

9ième Mme et Mr Gauthier Georges

10ième Mme Petit Paulette

11ième Mme et Mr Dufour

12ième Mme et Mr Vigneron

13ième Mme Descombes Marie-Louise

14ième Mme et Mr Bouland Raymond

15ième Mme Granger

Voici la liste des 15 premiers. Suivent par ordre alphabétique : Bas Geneviève, Chavy Nadège, Cruzado Pascal, Gauvineau Christine, Labruyère Andrée, Monnet Jeanine, Pollet Michèle, Roux Gilbert, Souvié Maryse.

En ce qui concerne les commerçants, voici le podium :

our la 2ième année consécutive l'hôtel-restaurant Le Villon est 1er, 2ième : restaurant Le Morgon, 3ième : maison de retraite L'Alouette.

La remise des prix se fera lors des vœux du Maire, le 11 janvier 2013.



Sou des écoles



Le Sou des écoles, qui vient de fêter ses 90 ans, participe toujours aussi activement au financement des sorties et activités proposées par les enseignants aux élèves des écoles Maternelle et Primaire.

Pour ce faire, le Sou œuvre tout au long de l'année en organisant différentes manifestations pour récolter des fonds et ainsi continuer à satisfaire les projets de chaque classe (sortie Poney, sortie Vulcania, théâtre, musée ...).

Mais l'équipe du Sou seule ne peut pas tout ! La participation des familles est essentielle et celle des habitants la bienvenue.

Nous vous invitons donc à noter les dates des manifestations à venir auxquelles nous espérons vous retrouver nombreux :

8/12/12 : Marché de Noël, Place Baudelaire : vente de sapins, gaufres à l'ancienne, huîtres, soupe paysanne. Sur place ou à

emporter (n'oubliez pas vos récipients) ;

29/3/13 : Loto à la salle des Fêtes ;

7/04/13 : Chasse à l'œuf dans le Parc du château ;

8/06/13 : Fête scolaire ;

15/06/13 : Gala de danse.

Le Sou, c'est aussi l'activité Danse, avec l'intervention cette année de 3 profs différentes :

1 cours de Tonic Danse avec Christine CHALLIER COURVILLE, 5 groupes de différents âges (à partir de 3 ans) avec Marlène GUIGON et nouveau cette année, un cours de Zumba avec Céline DA COSTA, cours qui affiche déjà complet.

La Commission Danse est à votre disposition pour tout renseignement et/ou inscription (contact Isabelle DUGELET 04 74 04 15 91).

L'activité gym a également repris. Seuls les rendez-vous Cinéma ont malheureusement été arrêtés, faute de participants.

L'équipe du Sou



Club du Temps Libre

Encore une année bien remplie. Le jeudi 25 Octobre, à la Salle des Fêtes nous avons organisé notre concours de belote. Nous avons eu notre sortie habituelle au Pays de Gex et dernièrement le traditionnel repas grenouilles chez notre ami Jacky. Le dimanche 9 Décembre à 14h 30 salle des Fêtes nous avons un

Thé Dansant avec Sylvie Bretaire et Jean-Pierre « Animation garantie » même pour les «non danseurs» .

Le Club est ouvert à tous le 1er et 2er mardi de chaque mois à 14h salle des Fêtes où une quarantaine d'adhérents, parfois plus, se retrouvent et sont contents d'être ensemble.

Le Bureau



Comité de jumelage

Ayons une pensée pour tous les bons moments passés avec André GAUTHIER, qui fut, pendant de nombreuses années, le Président du Comité de Jumelage. Il fut à l'origine des rencontres de jeunes « Un Monde d'Amis ». Il a su entraîner les Villiatons dans une amitié franco-allemande très constructive. Merci Dédé.

L'été 2012 a été bien actif pour le Comité de Jumelage : En Juin, 15 élèves du collège sont allés à SASBACHWALDEN, accompagnés de leurs professeurs. Pendant quatre jours ils ont profité de la piscine, fait des jeux en commun avec leurs copains allemands. Ils ont passé une journée inoubliable à Europa Park.

L'évènement de l'année 2012 fut le 45ème anniversaire :

Le week-end du 14 Juillet à VILLIE MORGON :

Soirée avec FestiMorgon.



Le Feu d'artifice.

Cérémonie du 45ème anniversaire le Dimanche

Les 5, 6 et 7 Octobre à SASBACHWALDEN :

Célébration d'anniversaire Vendredi soir.

Repas champêtre le samedi et promenade au Mummelsee.

Participation à la 64ème fête des récoltes et du vin.

Repas et soirée musicale sous l'immense chapiteau.

Défilé de chars décorés en fleurs naturelles

(170 000 dahlias !)

Nous gardons tous un très bon souvenir de ces moments chaleureux. Nous vous invitons à venir nombreux nous rejoindre.

La prochaine rencontre européenne « un monde d'amis » aura lieu en Pologne à OZIMEK, l'été prochain. Elle concerne les

jeunes de 15 à 17 ans.



Club de Yoga du Rire de Villié-Morgon

Association
"Grappes de Rire"

Venez rire avec nous !

Pour vivre mieux, plus longtemps et plus heureux !

Tous les lundis de 18h à 19h20

Salle des sports de Villié-Morgon

Entrée en cours d'année possible

(autres jours et heures possibles
en fonction des demandes)

*Séance découverte offerte,
venez essayer !*

Possibilité de suivre des stages

punctuels et occasionnels d'une demi-journée

Inscriptions et renseignements : 0672451134

Séances assurées et guidées par Va(l)érie – rigologue

Formée à l'Ecole internationale du rire et du bonheur :

www.ecolederire.org

Le rire est un réflexe vital.

Tous les humains peuvent et doivent rire dix minutes par jour pour se maintenir en bonne santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.

Possibilité d'animation à domicile (groupe
d'au moins 10 personnes), ou dans votre ville
ou village (selon effectifs)

La pratique régulière du yoga du rire a des effets profonds et durables à la fois sur notre corps, nos émotions et notre esprit.

Le rire a de multiples vertus.

Rôle antistress : Le rire fait décrocher du mental et ramène pleinement dans le corps

Stimulation du système immunitaire : Le rire dilate la rate, qui participe à la lutte contre les infections

Oxygénation optimisée : Le rire amplifie les mouvements du diaphragme, qui masse en profondeur tous les organes digestifs (teint radieux, baisse du cholestérol et de la tension artérielle)

Libération d'endorphines : Les « hormones du bonheur » ont une action durable contre les douleurs et des effets réels contre les états dépressifs

Epanouissement personnel : Le rire favorise la bonne humeur, la joie et l'optimisme

Stimulation de l'esprit ludique : Le rire améliore la créativité

Connexions sociales positives : Les émotions sont contagieuses et le sens de l'humour va s'accroître, permettant de prendre du recul et de dédramatiser le quotidien

ALFVM - Foot

SAISON 2011/2012

L'ensemble de l'effectif est depuis plusieurs années resté stable avec environ 205 licenciés cette saison. Chaque catégorie de joueurs est toujours représentée des U6/U7 jusqu'aux vétérans.

Cette année encore nous n'avons pu évoluer sur notre terrain à cause de sa non-homologation. Nous avons du jouer nos matches seniors 1 sur la pelouse de St Georges de Reneins. Le projet de stade homologué avance tout doucement, Nous espérons que nous verrons un jour aboutir ce projet qui nous tient à cœur pour que notre club puisse évoluer dans de bonnes conditions.

Du point de vue sportif, cette saison a été dans l'ensemble satisfaisante malgré la descente de notre équipe 1 seniors et quelques regrets pour certaines catégories. Après deux montées consécutives, de la première division au plus haut niveau du district du Rhône (Excellence), l'équipe fanion du FVM a réalisé une saison qui laisse vraiment un goût amer à tous les joueurs et à l'encadrement.

En tête du championnat à la trêve, les hommes de Michel JACQUES qui rêvaient déjà de goûter à la ligue Rhône-Alpes pour la saison 2012/2013 ont eu de grosses désillusions, 1 seule victoire lors des matches retours et une place d'avant dernier synonyme de relégation au terme du championnat.

Un effectif trop limité, des conditions d'entraînements peu propice à l'amélioration de la performance tactique et technique auront eu raison de ce groupe lors de la seconde partie.

Notons que la catégorie U15 s'est inclinée très honorablement en demi-finale de la coupe du beaujolais, contre l'UFBSJA 1, équipe évoluant 3 catégories au dessus ; nos joueurs n'ont pas du tout démérité.

Grâce aux aides financières de nos partenaires, nous avons pu une nouvelle fois participer au tournoi de la Pentecôte qui se déroulait à Vallon Pont d'Arc en Ardèche. Nos jeunes joueurs sont partis deux jours, logés dans un hôtel tout confort avec des appartements à plusieurs chambres et piscine. Un réel bonheur pour les joueurs, éducateurs et parents qui ont fait le déplacement.

Courant juillet 2012, l'ALFVM a organisé avec la collaboration des sapeurs pompiers de Fleurie une formation de base aux premiers secours (PSC1).

Durant une dizaine d'heures des stagiaires ont été formés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés (hémorragie, inconscience, étouffement). Cette formation a pour but de renforcer les connaissances de chacun en matière de prévention des risques et des gestes de survie. Ce fut un réel succès.

Des manifestations ont été organisées cette année : concours de pétanque, repas dansant, tournois en salle toutes catégories, bal, tournoi Senior en extérieur et stage de foot pour les U15 durant les vacances de Février.

Le bilan annuel a situé les enjeux en ce qui concerne les quelques difficultés à venir et les moyens à mettre en œuvre

pour y faire face : continuer ces manifestations pour subvenir aux dépenses liées au bon fonctionnement du club et demander aux parents un investissement régulier au sein du club.

La saison s'est clôturée par un changement de bureau. Le président actuel, Laurent Gouillon et la secrétaire ont annoncé leur départ après plusieurs années de bons et loyaux services au sein du club. Nous les remercions pour leur grand dévouement. Lors d'une réunion, nous avons élu 2 co-présidents, à savoir Eric Bouche, Jérôme Ruet ; un président délégué : Laurent Gouillon et une secrétaire : Valérie Manin. Réélection du vice président Jean Louis Dutraive, de la trésorière Martine Anère et du trésorier adjoint Raphaël Poupet.

SAISON 2012/2013

A ce jour, nous ne enregistrons que 185 licenciés, mais nous n'avons pas eu tous les retours de licences, entre les retardataires et les renouvellements. Par contre, cette année, la catégorie U17 a été reconduite grâce à une fusion avec le club de Beaujeu.

L'équipe Sénior 1 est de retour en promotion d'excellence et pour cette saison 2012/2013, l'ALFVM veut dans un premier temps se reconstruire avant de faire des plans ambitieux.

De nouveau obligé de jouer tous ses matches à l'extérieur, l'ALFVM étant accueilli par le club de St Georges de Reneins, il faudra retrouver la force d'un groupe qui semble bien fonctionner pour le moment.

Cette descente de l'équipe 1 ne doit en aucun cas démoraliser les troupes.

La fierté de porter le maillot du club de l'ALFVM doit transcender les joueurs. Venir à Fleurie pour les adversaires doit devenir un supplice, un gage pour terminer dans les premiers. Il faut retrouver envie et combativité dans tous les instants, pousser et ne rien lâcher. Notons qu'après 3 matches, l'ALFVM reste sur 2 victoires et une défaite en championnat, de quoi envisager l'avenir sereinement.

Le projet de former les jeunes à devenir de futurs éducateurs reste d'actualité : 5 U15 partiront en stage courant novembre, et 2 en Avril pour passer le JAT module 9 et 2 U17 également en avril pour passer le module U11 mineur. Nous misons beaucoup sur ces 11 jeunes qui seront l'avenir du club pour encadrer des équipes car sans éducateurs il n'y aura pas d'équipe ! Alors plus les jeunes auront de l'expérience mieux ils sauront gérer leurs propres équipes et assurer la pérennité du club.

Cette année nous avons décidé de renouveler toutes les manifestations de la saison dernière. Nous comptons sur un plus grand investissement des parents lors des diverses manifestations notamment afin d'assurer les tours de rôles, pour les déplacements et pour les buvettes que ce soit tout le long de l'année ou pour les tournois en salle. Ceux-ci se dérouleront durant les vacances de février 2013 à la salle des sports de Fleurie.

Judo Club et Tai chi chuan



Après une saison écoulee, vivante et riche en événements : stages, compétitions, gala, sortie de fin d'année, le judo et le tai chi chuan continuent leur progression en qualité et en quantité.

En ce début de saison prometteur, Nadine et Jean-luc sont ravis d'accueillir les nouveaux venus et apprécient particulièrement la fidélité des « anciens ».

Les cours de tai chi chuan comptent une quarantaine de pratiquants et sont structurés en groupe de niveaux (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année de pratique). Ils s'adressent aux personnes adultes en quête de calme et de sérénité. Grâce à des mouvements très spécifiques le tai chi chuan permet de débloquer les tensions, il assouplit et renforce l'équilibre en contribuant à une meilleure santé.

Les cours de judo comptent cinquante six pratiquants. Ils s'adressent aux enfants de 5 à 16 ans. Le style de judo pratiqué insiste particulièrement sur la façon plus que le

résultat aux compétitions. Sa pratique développe trois qualités principales : shin (l'esprit), gi (la technique) tai (le physique) ceci dans une ambiance amicale et un enseignement spécifique adapté à chaque groupe d'âge et de niveau.

Renseignements téléphoniques au 04 74 67 30 16.



(Suite de la page 12)

Toute cette belle aventure ne pourrait exister sans le soutien que nous apportent nos généreux donateurs, ainsi que tous les bénévoles qui se greffent au club pour offrir un peu de leur temps et de leur sueur pour le bon fonctionnement de notre association. Depuis 3-4 ans, le club de Fleurie a changé d'optique : il est devenu un club formateur de jeunes joueurs et de futurs entraîneurs. Si nous obtenons plus d'investissement de la part de tout le monde, nous serons fiers de voir évoluer l'ALFVM et de faire de ce club un club de référence !

Alors de la part de tous les membres de l'association un grand merci à tous et à très vite aux abords du stade. Bonne saison

2012 / 2013.

Si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements sur les inscriptions, les entraînements, les matches... n'hésitez pas à prendre contact avec nous :

GOUILLON Laurent (Président délégué) :	06 12 93 21 99
RUET Jérôme (Co Président) :	06 74 23 42 77
BOUCHE Eric (Co Président) :	06 60 63 46 43
MANIN Valérie (secrétaire) :	06 65 66 21 85
JACQUES Michel (responsable technique) :	06 25 57 99 48

Séance du 11 avril

Ecran mobile

Monsieur DAUTUN donne lecture de la demande de subvention sollicitée par l'Union Régionale des Fédérations des Œuvres Laïques pour l'activité cinéma « écran mobile ». Le bilan financier de l'association présenté fait apparaître que le maintien des projections cinématographiques serait possible sur la base d'une participation des communes de 0.34 € par habitant de la commune, soit pour 1724 habitants une subvention de 586.16 €. Le Conseil Municipal unanime, décide d'attribuer cette subvention.

Antenne relais

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par la SNEF concernant la recherche d'un emplacement pour le relais SFR. Il souhaite étudier un projet d'implantation aux abords du cimetière. Le Conseil Municipal rejette cette demande.

Travaux

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis de la SOCAFL d'un montant de 35 766.38 € TTC concernant la création d'un parking entre la salle des sports et la Poste.

Jurés d'assises

Après tirage au sort sur la liste électorale générale, les trois jurés d'assises désignés pour l'année 2013 sont les suivants :

- N° 0074 Mr BERGE Philippe
- N° 0510 Mr DESVIGNES Didier
- N° 1102 Mme CHAVY Fabienne

Budget communal 2011

Monsieur DAUTUN ayant présenté le compte administratif 2011 du budget communal et salle de Séminaire, Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal sous la présidence de Mr DAUTUN,

Après délibération, le Conseil Municipal unanime approuve les comptes administratifs 2011 arrêtés comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 586 850.91 €	386 412.89 €
Dépenses	1 135 765.53 €	650 899.75 €
Excédent antérieur reporté	63 150.00 €	277 058.34 €
Restes à réaliser recettes		426 000.00€
Restes à réaliser dépenses		426 000.00 €
RESULTATS	+ 514 235.38 €	+ 12 571.48 €

et décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 en

réserve au compte 1068 pour un montant de 514 235.38 € et l'excédent d'investissement en report au compte 001 pour un montant de 12 571.48 €.

Budget communal 2011

Fonctionnement dépenses et recettes: 1 355 350.00 €
Investissement dépenses et recettes 1 793 500.00 €

L'investissement de l'année 2012 comprend :

- Remboursement du capital des emprunts
- Aménagement d'un parking en dessous de la poste
- Acquisition de matériel urbain,
- Construction d'une bibliothèque
- Aménagement des installations sportives du collège
- Acquisition de bâtiment

Taux d'imposition 2012

Sur proposition de Monsieur DAUTUN, après délibération, le Conseil Municipal, fixe les taux d'imposition communaux 2012 des TROIS taxes comme suit :

TAXE D'HABITATION	16.51%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	14.75%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	22.02 %

Subvention

Monsieur SAVOYE donne lecture du courrier adressé par le Conseil Régional qui alloue à la commune une subvention d'un montant de 49 288€ pour le projet de réhabilitation des installations sportives.

Séance du 16 mai

Subvention

Monsieur DAUTUN donne connaissance au Conseil Municipal du tableau récapitulatif des enfants ayant fréquenté le centre de loisirs « les p'tits Sou liés » durant la période de janvier à mars 2012. Comme convenu lors d'une précédente décision du Conseil, il convient d'appliquer la subvention de 4 € par jour et par enfant soit un total de 1 788 € pour cette période.

Matériel scolaire

Madame CHAVY informe le Conseil Municipal que l'école privée Saint-Joseph vend son matériel suite à la fermeture de l'établissement à la fin de cette année scolaire. Elle rappelle que l'école primaire publique ouvrira une sixième classe à la prochaine rentrée et qu'il convient de récupérer une partie du matériel de l'école Saint-Joseph pour l'aménagement de cette nouvelle classe pour une somme qui s'élève à 1 064 €.

Travaux divers

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que le bâtiment central de l'école primaire présente d'importantes fissures en façade. Monsieur DAUTUN précise qu'une étude a été demandée auprès du cabinet MEUNIER, architecte et de leur assurance MAF.

Dégradations salle des sports

Monsieur DAUTUN rappelle au Conseil Municipal que la salle des sports est régulièrement la cible de dégradations multiples et qu'il convient de trouver un système afin de sécuriser l'accès à l'intérieur de cette salle. Afin de responsabiliser chacune des associations utilisatrices de la salle des sports, il propose de remplacer la serrure de la porte d'entrée ainsi que d'instaurer un système de caution. Un courrier d'information va être envoyé aux Présidents de ces associations. Le Conseil Municipal approuve ce nouveau système.

SEMHVM

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal que le remboursement de la SEMHVM à la commune progresse. A ce jour, la SEMHVM est redevable de 21 000 €.

Séance du 18 juillet

Dégradations

Monsieur DAUTUN donne lecture au Conseil Municipal du devis de la CRMN d'un montant de 226.08€ H.T. concernant le nettoyage des tags sur la façade de la mairie.

Le Conseil Municipal accepte le devis.

Assainissement non collectif

Monsieur LAMURE informe le Conseil Municipal que suite au MAPA concernant la prestation de service pour la réalisation des contrôles des installations d'assainissement non collectif sur le territoire de la commune, la société SAUR a été retenue.

Séance du 5 septembre

Subventions

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention au centre de loisirs « des 4 ballons » conformément à la délibération n° 22/2012 en date du 13 juin 2012. Le montant est de 16€ détaillé comme suit : 8 journées fréquentées par les enfants villiatons à 2€ par jour.

Monsieur DAUTUN propose au Conseil Municipal de verser une subvention au Cru Morgon afin de prendre en charge le feu d'artifice du 14 juillet. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, décide de verser une subvention d'un montant de 1 630.43€ au Cru Morgon.

Monsieur DAUTUN expose au Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage à l'occasion du 45ème anniversaire du jumelage entre la commune de Villié-Morgon et la commune de Sasbachwalden en Allemagne. Après délibération, le Conseil Municipal unanime décide de verser une subvention d'un montant de 1 323.76€ au Comité de Jumelage.

Contrat pluriannuel

Monsieur DAUTUN expose que le projet de contrat pluriannuel présenté par la commune au titre du programme d'investissement 2011-2015, est arrêté à la somme de

2 026 000 € hors taxes et peut être subventionné par le Conseil Général du Rhône à hauteur de 45% répartis sur les 5 années du contrat. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, approuve le projet de contrat pluriannuel pour les années 2011 à 2015, entre le Département et la commune de Villié-Morgon.

Assainissement non collectif

Monsieur LAMURE informe le Conseil Municipal qu'une réunion publique pour le SPANC aura lieu le jeudi 6 septembre 2012 à 19h à la salle des fêtes.

Dans le cadre du SPANC, Monsieur LAMURE propose au Conseil Municipal d'instaurer une amende d'un montant de 40€ pour tous les rendez-vous pris par la SAUR et qui ne seront pas honorés par le propriétaire. Le Conseil Municipal approuve et décide d'instaurer une amende d'un montant de 40€ pour tous rendez-vous non honorés (sauf en cas de force majeure) par un propriétaire.

PLU

Monsieur LAMURE informe le Conseil Municipal qu'une réunion pour le PADD aura lieu courant octobre avec les représentants de l'état. Une fois que cette réunion aura eu lieu il conviendra de statuer à chaque dépôt de permis de construire afin que ce permis soit cohérent avec le plan d'ensemble qui sera défini.

André Gauthier...

C'est avec une grande émotion que le 3 Septembre, André nous quittait. C'est au nom de tous les Villiatons que nous lui rendons hommage d'avoir pendant de si longues années consacré son temps à Villié-Morgon.

En 1970, André est entré au conseil municipal, puis le 25 mars 1977 a été élu maire, et ce, pendant 31 ans. André aura servi sa commune pendant 38 années consécutives et pas toujours faciles. Les embuches, les incompréhensions, les dossiers difficiles, les réunions, empiétaient sur sa vie privée, mais il a su faire face et la préserver.

Pendant cette période de nombreuses responsabilités ont été à son actif, tel que, la communauté de communes, le comité de jumelage avec Kalarach, le centre culturel associatif du Beaujolais, et plus encore. Mais l'agrandissement du collège de Villié-Morgon a été pour lui l'aboutissement d'un vœu important.

André est à l'origine de la mise en place des Sentiers pédestres et de la recherche du patrimoine.

Mais nous n'oublierons pas non plus, son implication dans le comité de jumelage Villié-Morgon Sasbachwalden dont il prit la présidence dès 1967. Le 14 juillet de cette année, André a tenu, avec beaucoup de courage à venir célébrer le 45ème anniversaire de ce jumelage. Il a aussi tout au long de sa vie participé activement au dynamisme du Cru Morgon, jusqu'à la préparation de la fête des crus de cette année.

André Gauthier a fait une longue route à la tête notre village. Il restera fortement ancré dans son histoire.

Pierre Savoye

Agenda Novembre

Dimanche 4	Loto du Basket Salle des fêtes
Dimanche 11	Cérémonie Armistice, foire commerciale et fête foraine. Cru Morgon : présentation du millésime
Dimanche 18	Bourse aux jouets Salle des fêtes

Décembre

Samedi 1er et Dimanche 2	Concert de la chorale In Vino Musica Salle des fêtes
Dimanche 9	Thé dansant du Club du Temps Libre Salle des fêtes
Samedi 15 & Dimanche 16	Concert pour les Restos du Coeur Salle des sports
Dimanche 16	Loto de Festivillié Salle des fêtes
Mercredi 19	Arbre de Noël de la halte garderie Salle des fêtes
Mercredi 26	Don du sang Salle des fêtes

Janvier

Samedi 5	Passage du Flambeau Salle des fêtes
Vendredi 11	Vœux du Maire Salle des fêtes
Dimanche 13	Concours de Belote du Basket Salle des fêtes
Samedi 26	Soirée des classes en 3 Salle des fêtes
Dimanche 27	Loto de l'Harmonie Salle des fêtes

Février

Dimanche 10	Exposé sur les écoles de Villié-Morgon par Chemins et Racines Salle des fêtes
-------------	---

Mars

Samedi 2 & Dimanche 3	Fête des conscrits, classes en 3 Salle des fêtes et Caveau
Vendredi 29	Loto du Sou des Ecoles Salle des fêtes
Samedi 30	Soirée dansante du Basket Salle des fêtes

Etat Civil

Naissances

20 mars 2012	Nathan Marc Roland POURCHER
29 mars 2012	Emma BENOIT
02 avril 2012	Louis Jean-Paul BERGERON
08 avril 2012	Kélia Joséphine DURAND
08 mai 2012	Anaïse FONTANNE RECOUDES
09 juillet 2012	Dalia KHEMMAR
11 juillet 2012	Lola Martine Brigitte GUIONNET
13 juillet 2012	Mathis Pierre METRAT
14 juillet 2012	Léo COCHAT
18 juillet 2012	Léon DONZEL
24 juillet 2012	Vivien ROFFINO
27 août 2012	Esteban GOURLAND
14 septembre 2012	Coline ALLARY
23 septembre 2012	Océana Séverine HENRIETTE
28 septembre 2012	Robin STACHNICK
04 octobre 2012	Valentin Antoine LABONDE
22 octobre 2012	Apolline GUIGNET

Mariages

Sandy Arlette Lucie CONDEMINE & Elias SAAD Le 12 mai 2012
Nadège DUCROUX & Lionel CHARVOLIN Le 12 mai 2012
Pauline Marie-Véronique DE CURIERES DE CASTELNAU & Bruce Donald MAC PHAIL Le 18 mai 2012
Floriane FACCHINO & Thibaut PRALUS Le 7 juillet 2012
Amandine COLLONGE & Cédric François Charles LE BORGNE Le 28 juillet 2012
Blandine GRILLET & Jérôme Georges Noël GUYOT Le 18 août 2012
Magali Madeleine Nicole ALBRIEUX & Yannick Charles JEANNE Le 15 septembre 2012
Maud Nathalie BEGAY & Ghislain JOMARD Le 22 septembre 2012
Ingrid DUFOURNET & Bastien RAVIER Le 22 septembre 2012

Décès

03 avril 2012	Salvatore COMANDE
29 avril 2012	André MERLE
12 juin 2012	Claudia CHERVET veuve DELORME
29 juin 2012	Louis CHEVALLIER
10 juillet 2012	Jean-Baptiste JONCHIER
23 juillet 2012	Thérèse Marie Georgette ROUX veuve PACCOD
07 août 2012	Danielle Claire Roberte Eugénie BARGINET veuve JENNY
11 août 2012	Yves BLETON
03 septembre 2012	André Jean GAUTHIER
05 septembre 2012	Marcel Pascal BERRAT